

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber:	Association Pro Aventico (Avenches)
Band:	61 (2020)
Artikel:	Une nouvelle bague à message amoureux à Avenches/Derrière les Murs, suivi d'une note sur AE, 1996, 1118
Autor:	Schmidt Heidenreich, Christophe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-965685

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nouvelle bague à message amoureux à Avenches/ *Derrière les Murs*, suivi d'une note sur AE, 1996, 1118

Christophe Schmidt Heidenreich

Avec une contribution d'Anika Duvauchelle

Résumé

Une bague en alliage cuivreux a été mise au jour lors de fouilles menées en 2020 à proximité de la petite nécropole de *Derrière les Murs*. Sur son chaton figure l'inscription *amo te, ama me* – «Je t'aime. Aime-moi!». Sous son apparence modeste, ce texte cache un petit poème dont la métrique pose des problèmes complexes. Il se rattache à un groupe de brèves formules stéréotypées exprimant des sentiments affectueux ou amoureux qui étaient gravées sur des objets du quotidien comme des bagues, des fibules ou des stylets. Attestés en Gaule, en Germanie et en Bretagne, ces objets se rencontrent également sur le territoire d'Avenches et des cités voisines. La découverte de *Derrière les Murs* vient en outre enrichir le corpus des bagues inscrites de Suisse qui comprend désormais une trentaine d'exemplaires. Parmi celles-ci, une dizaine porte un message affectueux ou amoureux. Les quatre bagues à inscription latine trouvées à Avenches ont la particularité de se ranger toutes dans cette dernière catégorie. La présente étude donne aussi l'occasion de revenir sur l'une d'elles, offerte à une personne qualifiée de *dulcissime*. Il a été admis jusqu'ici qu'elle appartenait à une femme, mais des indices convergents donnent à penser qu'il pourrait s'agir d'un jeune garçon.

Zusammenfassung

Bei den im Jahr 2020 in der Nähe der kleinen Nekropole *Derrière les Murs* durchgeführten Grabungen kam ein Ring aus einer Kupferlegierung zutage, der auf der Ringplatte die Inschrift *amo te, ama me* – «Ich liebe dich. Liebe mich!» trägt. Hinter dieser einfach erscheinenden Inschrift verbirgt sich ein kleines Gedicht, dessen Metrik einige Probleme bietet. Es fügt sich ein in eine Gruppe kurzer, stereotyper Formeln mit Liebeswünschen und Liebesversprechen, die auf Alltagsgegenständen wie Ringen, Fibeln oder Schreibgriffeln eingraviert sind. Solche Objekte sind aus Gallien, Germanien und Britannien belegt und finden sich ebenfalls in Avenches sowie in benachbarten Stätten. Der Fund von *Derrière les Murs* vergrößert das Corpus von Ringen mit eingravierter Inschrift aus der Schweiz, das nunmehr rund dreissig Exemplare umfasst, wovon ungefähr zehn eine Liebesbotschaft zum Inhalt haben. Die vier in Avenches gefundenen Ringe mit lateinischer Inschrift fallen alle unter diese Kategorie. In der vorliegenden Untersuchung wird auf einen dieser Ringe eingegangen, einem Geschenk für eine als *dulcissime* angesprochene Person. Bisher wurde angenommen, dass der Ring einer Frau gehörte, aber es gibt Hinweise darauf, dass es sich um einen jungen Mann handeln könnte.

Mots-clés

Avenches
Auenticum / Aventicum
bague
instrumentum domesticum
épigraphie
inscription
objets à messages amoureux
sexe des porteurs de bague
AE, 1996, 1118

Stichwörter

Avenches
Auenticum / Aventicum
Fingerring
instrumentum domesticum
Epigraphie
Inschrift
Objekte mit Liebesbotschaften
Geschlecht von Ringträgern
AE, 1996, 1118

Fig. 1

Avenches-Derrière les Murs.
Plan des fouilles de 2020
avec situation de l'ensemble
K 19064 et indication du lieu
de découverte de la bague
(point rouge).

Introduction

Si la poésie latine est intarissable sur l'amour, il est beaucoup plus difficile de savoir comment ce sentiment trouvait à s'exprimer dans les provinces, loin des cercles littéraires romains. Pour le nord des Alpes, notre principale source d'information est constituée par de petits textes gravés ou peints sur des objets du quotidien comme les bagues, les fibules, les vases ou les stylets¹. C'est

aussi le cas d'une bague récemment mise au jour au lieu-dit *Derrière les Murs*. Cette pièce, dont on connaît un parallèle à Rheinzabern (Rhénanie-Palatinat, D), vient heureusement enrichir le petit dossier des bagues inscrites d'Avenches. Son texte, dont il existe plusieurs variantes, n'était pas encore attesté sous cette forme en Suisse.

Les données archéologiques

Anika Duvauchelle

Contexte de la découverte

Des fouilles menées en 2020 à quelques dizaines de mètres au sud-ouest de la route menant à la Porte du Nord, à proximité de la nécropole du lieu-dit *Derrière les Murs*, ont permis la mise au jour d'une bague inscrite (fig. 1)². Celle-ci provient de l'ensemble stratigraphique K 19064, correspondant à un niveau de remblais daté entre la fin du I^{er} et le III^e s. ap. J.-C. par un abondant mobilier céramique³. Les quatre monnaies de cet ensemble sont quant à elles datées entre le I^{er} et le milieu du II^e s. ap. J.-C.⁴. Finalement, deux fibules en alliage cuivreux⁵ donnent également quelques repères chronologiques : la première, de type Riha 7.4.1, était en usage entre le deuxième quart du I^{er} s. ap. J.-C. et l'époque flavienne⁶, tandis que la seconde, de type Riha 7.21, apparaît à l'époque claudienne et reste en usage jusqu'au milieu du II^e s. environ⁷.

Description et datation typologique de la bague

La bague de *Derrière les Murs* (fig. 2) présente un anneau fin, de section ovale, formant un D à l'approche du chaton. Légèrement ovalisé, son diamètre interne est de 14 mm (ou plus précisément de 12 sur 16 mm), tandis que le diamètre externe est au maximum de 18 mm. Le chaton

1 Thüry 2004, p. 54.

2 Cf. *infra*, p. 140-149 (=Francy/Lhemon 2020).

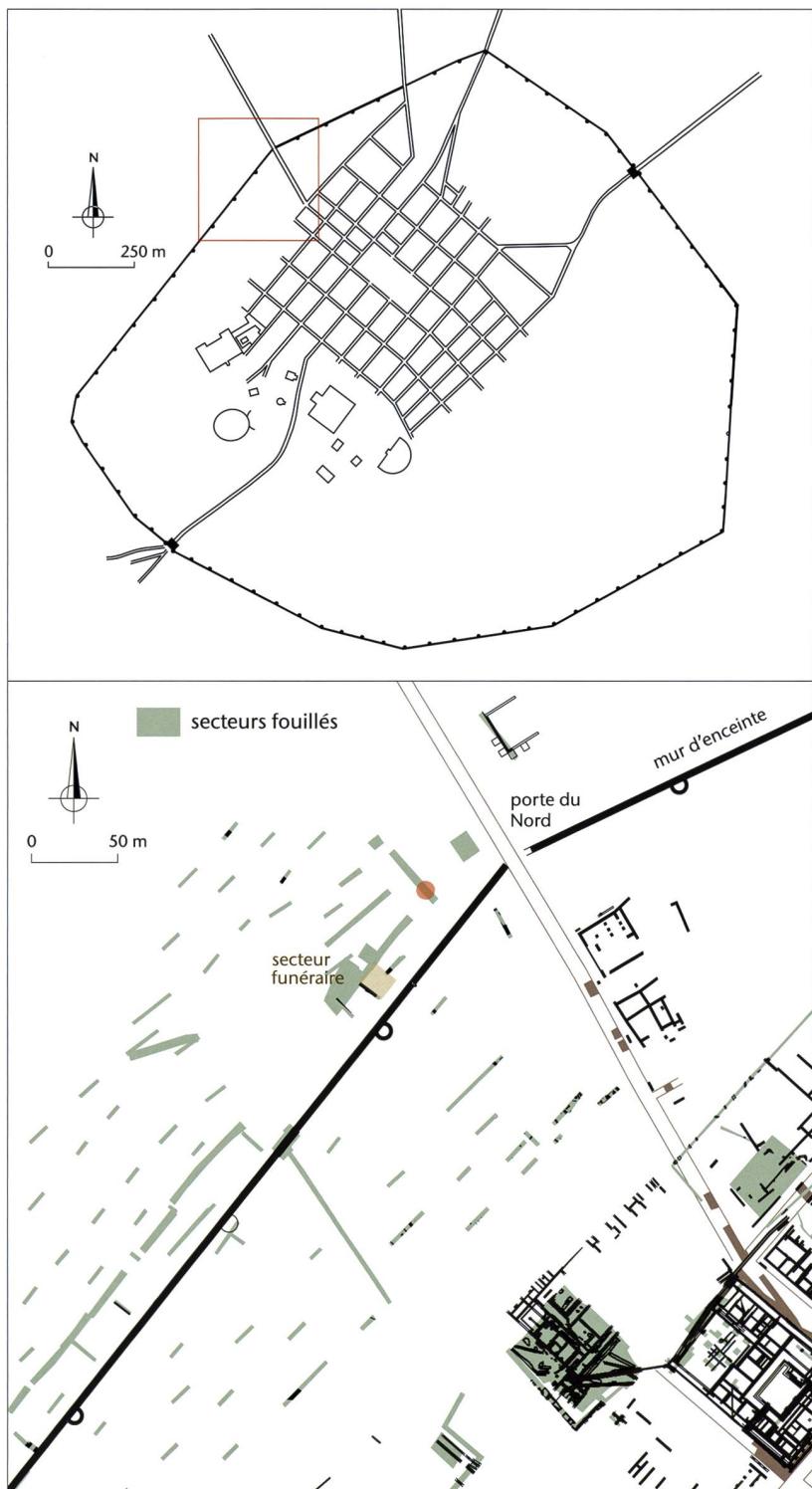
3 Selon un premier examen réalisé par Sandrine Bosse Buchanan, SMRA.

4 Inv. 20/19064-05 : *as* émis par Tibère pour Auguste divinisé, entre 22 et 37; inv. 20/19064-04 : *as* émis entre Vespasien et Domitien, entre 69 et 98; inv. 20/19064-06 et -07 : deux sesterces émis par Hadrien, en 136 pour le premier, entre 133 et 135 pour le second. La pré-détermination des monnaies a été effectuée par Isabella Liggi Asperoni, SMRA.

5 Seul le mobilier identifié à la fouille a été pris en compte ici. Le mobilier métallique de cette intervention n'a pas encore été pris en charge par le laboratoire de conservation-restauration des SMRA.

6 Inv. 20/19064-01. Cf. Mazur 2010, p. 66.

7 Inv. 20/19064-02. Cf. Mazur 2010, p. 69.



rectangulaire mesure environ 5 x 9 mm. Le poids de ce bijou est de 0,7 g. Il est constitué d'un alliage probablement quaternaire, comprenant une base de cuivre, de l'étain, du plomb et du zinc⁸.

Cette bague peut être rattachée au type 2g d'H. Guiraud, qui se caractérise par un chaton plat (circulaire, ovale ou quadrangulaire) formant un tout avec un anneau plus étroit⁹. Les bagues de ce type sont monométalliques (quelques rares pièces non métalliques) et ne présentent jamais d'incrustations¹⁰. Le chaton peut être laissé non décoré ou comprendre divers motifs (figures géométriques, animales ou anthropomorphes) ainsi que des inscriptions.

Ce type de bague se situe dans une fourchette chronologique très large, allant de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au début du IV^e s. ap. J.-C. Néanmoins, il est plus en vogue à deux périodes différentes, soit au milieu des I^{er} et III^e s. ap. J.-C.¹¹.

Le porteur de la bague

Le diamètre interne de cette bague (14 mm) est relativement petit et correspond à des doigts fins. Selon l'étude d'A. Furger, 50% des bagues féminines modernes ont un diamètre interne de 14 mm¹². Cependant, les bagues d'Augst considérées comme féminines ont majoritairement un diamètre interne oscillant entre 16 et 17,5 mm. Toujours selon ce chercheur, les diamètres plus petits, entre 13 et 14,3 mm, correspondent probablement à des enfants ou des jeunes gens. Il est donc possible d'imaginer que la bague d'Avenches/Derrière les Murs a été offerte à une femme, vraisemblablement une jeune fille.

Cette argumentation vaut également pour la bague des *Planchettes* discutée dans la deuxième partie de cet article¹³. Avec un diamètre interne de 15 mm, elle se situe entre les deux groupes évoqués ci-dessus. Dès lors et suivant l'hypothèse développée ici, elle pourrait parfaitement avoir appartenu à un jeune garçon¹⁴.

⁸ Analyse réalisée par XRF portable (Niton XL3t 950 Air GOLDD + analyseur thermo Fischer®; mode métal 60 s), par Naïma Gutknecht à la Haute École HE-Arc. Ce type de mesure atteste de la présence des éléments sur une faible profondeur à la surface analysée, en l'occurrence la surface du chaton de la bague. Les taux restent toutefois indicatifs et s'avèrent parfois très différents de la réalité (communication orale de N. Gutknecht, projet interrégional «MetalPAT»). Taux indicatifs selon deux mesures: Cu 43-52%, Sn 19-23%, Pb 16-19%, Fe 9-12% et Zn 2%.

⁹ Guiraud 1989, p. 185.

¹⁰ Type 2.3 de Crasaz 2016; type 2.7 de Riha 1990.

¹¹ Guiraud 1989, p. 203.

¹² Furger 1990.

¹³ Cf. *infra*, p. 30-32.

¹⁴ Les diamètres internes des deux autres bagues inscrites à message amoureux d'Avenches sont respectivement de 13 mm (inv. 1907/04571; DVLCIS) et 17 mm (inv. 91/7944-11; VIVE VITA).



Les bagues de Derrière les Murs

Le lieu-dit *Derrière les Murs* a livré six bagues et cinq anneaux qui ont également pu être des bijoux. Ainsi, aux bagues déjà publiées par A. Crasaz et à celle présentée dans cet article, il convient d'ajouter deux bagues et trois anneaux inédits, tous en alliage cuivreux (fig. 3). Cette relative abondance pour une zone située *extra muros*, certes très vaste, est vraisemblablement à mettre en lien avec la présence de nécropoles installées aux abords de la porte du Nord, dont le petit groupe de tombes fouillé en 2016 et 2020, voire de la route du port. Relevons toutefois qu'aucun de ces bijoux n'a été découvert dans une sépulture.

Fig. 2

Photo et dessin de la bague inscrite de Derrière les Murs. Inv. 20/19064-03. Échelle 2:1.

L'inscription : description, lecture et analyse métrique

Gravure et champ épigraphique

Anika Duvauchelle

Christophe Schmidt Heidenreich

Les lettres, d'une hauteur de 0,15 cm environ, ont vraisemblablement été gravées au ciselet sur le chaton (fig. 4). C'est du moins ce que suggère la barre horizontale supérieure du E de TE,

Fig. 3

Tableau des bagues et anneaux mis au jour au lieu-dit Derrière les Murs.

Inv.	Bague	Contexte	Crasaz 2016
89/08602-06	Bague à chaton plat, croix de St-André, mérovingien, all. cuivreux	Carrés O 5-6 ?	N° 294
89/08602-07	Anneau, all. cuivreux	Carrés O 5-6 ?	N° 243
89/08602-09	Anneau, or	Carrés O 5-6 ?	N° 153
89/08605-09	Bague à chaton plat non décoré, all. cuivreux	Carrés Q 3, S 3, Q 8, S 8 ?	N° 96
90/08619-02	Bague à chaton plat non décoré, all. cuivreux	Carrés P 6-7	N° 97
16/15952-02	Anneau, all. cuivreux	Carrés N-P 6-7	-
18/17941-08	Anneau, all. cuivreux	Carrés N 5-6	-
20/19016-02	Anneau, all. cuivreux	Carrés N-P 6-7	-
20/19059-27	Bague à intaille, all. cuivreux	Carrés N-P 6-7	-
20/19059-29	Bague à chaton plat non décoré, all. cuivreux	Carrés N-P 6-7	-
20/19064-03	Cf. étude		

Fig. 4

Le chaton de la bague inscrite de Derrière les Murs.
Inv. 20/19064-03. Échelle 5:1.



qui s'évase et se termine de manière rectiligne, et la lettre O, qui présente quelques irrégularités, essentiellement dans la largeur et la profondeur de la gravure. Ces irrégularités témoignent vraisemblablement du déplacement de l'outil ainsi que d'un martelage régulier mais néanmoins effectué avec une force légèrement variable.

Les deux lignes sont comprises dans un cadre incisé et séparées par un trait. La partie droite du chaton présente quelques dégradations. À la l. 1, une entaille profonde, coupant le cadre à angle droit, a fait disparaître le milieu de la dernière lettre. À la l. 2, le cadre est complet, mais le champ épigraphique est abîmé, rendant difficile la lecture des deux dernières lettres. Sa surface présente de légères altérations sans doute dues aux sels de corrosion.

Écriture et lecture du texte

Les lettres ont été réalisées avec soin compte tenu des dimensions réduites du champ épigraphique, avec un apparent souci de symétrie (fig. 2 et 4). La gravure de la l. 1 est profonde, celle de la l. 2 semble par endroits plus superficielle. Les hastes obliques des A sont alternativement larges et étroites; les barres transversales sont absentes¹⁵. Les M présentent la même alternance d'hastes larges et étroites. Leur partie supérieure est terminée par des empattements triangulaires. Le O est très arrondi. La barre horizontale du T est formée de deux hastes obliques se rejoignant sur le sommet de la barre verticale, ce qui donne au T la forme d'un Y. Cette particularité est rare dans les inscriptions sur pierre¹⁶, mais elle se rencontre dans les inscriptions en pointillé de quelques fibules¹⁷. Les dernières lettres des l. 1 et 2 se présentent comme une haste verticale terminée à ses deux extrémités par des barres horizontales. Les dégradations du champ épigraphique ne permettent pas de savoir si l'haste comprenait en son milieu une troisième barre horizontale. Si celle-ci existe, elle ne déborde pas sur la partie gauche de l'haste, contrairement aux barres supérieure et inférieure. Il n'est dès lors pas possible de trancher entre un I et E, mais cela n'influence pas le sens du texte, la confusion entre le I et le E étant un phénomène bien connu¹⁸. Le E est cependant plus probable, car on connaît plusieurs parallèles avec la graphie *te* et *me* et non *ti* et *mi*. Par ailleurs, un E sur une bague d'Avenches présente les mêmes caractéristiques¹⁹. Les deux

E/I sont plus petits que les autres lettres et légèrement surélevés, ce qui leur confère l'aspect de lettres supérieures. Peut-être le graveur a-t-il agi ainsi par manque de place, ce qui semble être assurément le cas pour le E/I de la l. 2.

Compte tenu de ce qui précède, la lecture suivante peut être considérée comme assurée :

AMO TE

AMA ME

Il s'agit d'une devise latine : *amo te, ama me*, soit «Je t'aime. Aime-moi!»²⁰. On notera que le parallélisme des deux phrases, en soi fort banales²¹, repose sur une structure symétrique qui permet plusieurs figures de style. Ainsi, les paronymes *amo – ama* et *te – me* forment une paronomase, tandis que l'opposition des deux pronoms *te* et *me* esquisse une homéotéleute. Enfin, il y a un jeu sur l'allitération des *m* et l'assonance des *a*.

Prose ou poésie ?

Amo te, ama me se range dans la catégorie des messages affectueux et amoureux, un thème bien représenté dans les bagues au nord des Alpes. Comme ce genre de texte est souvent versifié²², il faut se demander si c'est aussi le cas ici²³. Or, la réponse est loin d'être simple et plusieurs solutions doivent être envisagées. Une première difficulté surgit d'emblée, suggérée par la mise en page sur deux lignes. A-t-on là deux

15 Des A sans barre transversale apparaissent sur d'autres bagues, comme à Rheinzabern (*CIL XIII*, 10024, 40).

16 Aucune mention notamment chez Cagnat 1914, p. 22.

17 Feugère, 2010a, p. 161, avec renvoi à trois fibules de type Riha 5.11 trouvées à Dhronecken-Thalfang (Rhénanie-Palatinat, D – *CIL XIII*, 100027, 161), Stahl (Rhénanie-Palatinat, D – AE, 1911, 224) et Romilly-sur-Seine (Aube, F – AE, 2010, 949). On y ajoutera une fibule de type Riha 5.15 trouvée à Genève (*CIL XII*, 5698, 18).

18 Voir déjà Le Blant 1898, p. 9.

19 AE, 1999, 1119 (=Crausaz 2016, n° 99).

20 Sur les formules amoureuses en général, Henkel 1913, p. 325. Pour les équivalents grecs, Le Blant 1898, n° 142-143.

21 Cf. *infra*, p. 27-28.

22 On peut mentionner, sur le Plateau suisse, le cas d'une gemme de Windisch (*CIL XIII*, 10024, 67) dont l'inscription reproduit le début d'un hexamètre de Virgile (*Aen.* I, 18). Certaines devises amoureuses sont aussi versifiées et reprennent des expressions de poètes célèbres comme le *pignus amoris*, attesté tant chez Virgile, *Aen.* V, 538, que chez Ovide, *Met.*, VIII, 92, qui se retrouve sur un anneau en alliage cuivreux de Matagne-la-Petite (Namur, B) (Fontaine 2012, p. 22-24, n° 5) et sur une bague de Cologne (*CIL XIII*, 10024, 65=Henkel 1913, n° 1638). Par ailleurs, presque toutes les devises sur fibules que l'on présentera plus bas peuvent être scandées.

23 Je remercie Mélissande Tomcik (Université de Genève) pour ses suggestions. Naturellement, toute éventuelle erreur est mienne.

pieds appartenant à un même vers ou à deux vers séparés ? Par analogie avec la plupart des messages amoureux ou érotiques sur *instrumentum* qui reproduisent un vers ou une partie de vers, la première solution paraît plus probable, mais la seconde n'est pas absolument exclue. Si l'on retient l'hypothèse d'un seul vers, il pourrait donc s'agir d'une dipodie trochaïque, c'est-à-dire un vers court, de deux pieds, formé d'un tribraque et d'un spondée : āmō t(e) ā|má mē. Toutefois, cette solution n'est pas très heureuse, car dans un usage classique on évite d'élier une monosyllabe longue (ici *tē*) sur une voyelle brève

24 Bornecque 1933, p. 28, § 57.

25 Pl., *Most.*, 305. Je remercie M. Tomcik pour cette référence.

26 Marx 1911, p. 23.

27 Ter., *Eun.*, 186 : *tē āmo*.

28 Conclusion similaire de Marx 1911, p. 23 pour *iūdīciō tē āmō*.

29 On comparera avec Martial, *Epigr.* I, 32, 1-2 : *Nōn āmō tē... nōn āmō tē*.

30 Pl., *Cap.*, 498-501.

31 Notamment Pl., *Most.*, 305 : *tu me amas, ego te amo*.

32 Frei-Stolba 1987, p. 145. Martin-Kilcher 1998, p. 152. Feugère 2010a, p. 165.

33 Thüry 1980, p. 97.

34 A. *Amo te / te amo* se retrouvent dans les phrases *iudicio te amo*, *amo te sucure* ou *amo te ita uiua*. Les occurrences ont été recensées par Martin-Kilcher 1998, p. 154, suivie par Feugère 2010a, p. 161 : 1. *Iudicio te amo* (voir aussi Thüry 1994, p. 93, n. 43 et Matijević 2011, p. 34-35) : B6 (Dhronecken-Thalfang, Rhénanie-Palatinat, D) et B7 (Stahl, Rhénanie-Palatinat, D), auxquelles s'ajoute E3 (Dalheim, L). Les fibules suivantes ont été découvertes depuis : AE, 1999, 1081 (Biache-Saint-Vaast, Pas-de-Calais, F), Matthys 2006, p. 141 (Péruwelz, Hainaut, B) et AE, 2010, 987 (Tholey, Sarre, D). 2. *Amo te sucure* : n° B2 (Augst). 3. *Amo te ita uiua* : B3 (provenance exacte inconnue, Musée de Wiesbaden). B. *Ama me* apparaît sur quatre fibules, dont trois recensées par Martin-Kilcher 1998, p. 154 : F1 (provenance exacte inconnue, Norfolk, GB); F2 (provenance exacte inconnue, Picardie); F3 (Beuningen, Gueldre, NL). Une quatrième fibule inédite, de forme et de légende identique, a été découverte à Baulmes (VD), au lieu-dit *Les Âges* (cf. artefacts.mom.fr, n° FIB-4430.3).

35 *Amo te / te amo* est courant sur des vases peints produits apparemment à Cologne (*CIL XIII*, 10018, 14a-u). Il en va de même pour *ama me* (*CIL XIII*, 10018, 26a-b).

36 *Amo te* : Henkel 1913, n° 822 (Bonn) / *te amo* : Henkel 1913, n° 851-854 (Bonn). *Ama me*, que l'on avait déjà vu sur les fibules : entre autres *RIB* II.3, 2422, 2 (Carlisle, Cumbria, GB), à comparer avec *RIB* II.3, 2422, 18 (Portchester, Hampshire, GB) et 48 (St Albans, Hertfordshire, GB); *CIL XIII*, 10024, 39b=Henkel 1913, n° 820-821 (Bonn). Certaines bagues comprennent des légendes plus développées comme *amo te merito* (*CIL XIII*, 10024, 43b=Henkel 1913, n° 12 (Cologne)) et *merito te amo* (*CIL XIII*, 10024, 43a (Naix-aux-Forges, Meuse, F), ainsi que *iudicio te amo*, déjà rencontré sur les fibules : *CIL XIII*, 10024, 42 (Bavay, Nord, F).

37 AE, 2012, 911.

38 Cette fibule est signalée par Thüry 1980, p. 97. Voir aussi, sur une fibule d'Altötting (Bavière, D), la variante *ama me dulcis amo* (AE, 2011, 869).

(ici le ā de āmā)²⁴, même s'il existe des exceptions, notamment chez Plaute²⁵. Il paraît donc préférable d'admettre l'existence d'un hiatus, ce qui implique d'ajouter un pied et de passer d'une dipodie à une tripodie. Confronté à un problème similaire, Marx estimait que, dans le cas de *te amo*, l'hiatus était licite²⁶. Il s'agirait alors d'un hiatus prosodique (raccourcissement d'une voyelle longue au lieu d'une élision), un procédé attesté chez Térence²⁷. Dans ce genre de cas, les voyelles en hiatus sont brèves²⁸. Dès lors, la scansion devrait être āmō tē | āmā | mē, soit une tripodie iambique catalectique (tribraque, iambbe, demi-pied) correspondant à la première partie, jusqu'à la césure du troisième pied, d'un sénaire iambique libre. Cette solution présente malgré tout une faiblesse, dans la mesure où une tripodie ne s'accorde pas bien avec la structure binaire de la phrase. Il faut donc envisager une dernière possibilité, à savoir que le texte a été considéré comme une succession de deux vers, ce qui évite d'avoir recours à l'élision ou au hiatus et permet de maintenir un *te* long. Dans ce cas, le premier vers doit être un anapeste²⁹ et le second un bacchique : āmō tē | āmā mē. Cette solution peut s'appuyer sur des parallèles littéraires, dans la mesure où on trouve chez Plaute une alternance d'anapestes et de bacchiques³⁰. Elle permet par ailleurs un jeu d'opposition et de symétrie entre les différents éléments de la devise, un procédé qui n'est pas sans rappeler Plaute³¹.

Commentaire

L'expression des sentiments amoureux ou affectueux est connue dans les provinces occidentales de l'Empire romain par l'emploi de quelques formules stéréotypées reproduites sur plusieurs types d'objets³². Malgré la diversité des supports, ceux-ci ont en commun de pouvoir être touchés ou portés par la personne aimée. C'est le cas de l'inscription de la bague de *Derrière les Murs* qui est constituée de deux propositions courantes dans le vocabulaire amoureux, *amo te* et *ama me*. Il n'est pas surprenant que ces propositions aient été, séparément, assez fréquentes dans l'*instrumentum domesticum*³³. Elles sont particulièrement bien attestées dans les Germanies, en Belgique et en Bretagne sur des objets inscrits que l'on pouvait acheter et offrir : des fibules surtout³⁴, mais aussi des vases peints³⁵ et des bagues³⁶. Un graffite sur céramique de Martigny commençant par les mots *amo te* montre la popularité de ce vocabulaire³⁷. Si *amo te* et *ama me* sont courants, la devise complète – composée des deux propositions réunies – est plus rare que ses deux composantes prises séparément. Elle se rencontre sur une fibule de Bâle³⁸, ainsi que sur une bague en alliage cuivreux de Rheinzabern

Fig. 5

Bague inscrite de
Rheinzabern (Henkel 1913,
n° 986). Échelle env. 3:1.



(Rhénanie-Palatinat, D) qui porte un texte disposé de manière identique à celle d'Avenches (fig. 5)³⁹ et sur une cornaline d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône, F) de disposition analogue⁴⁰. Deux bagues de Bretagne et de Germanie supérieure présentent une forme simplifiée, avec inversion des mots: *ama amo*⁴¹. Par ailleurs, on trouve sur une bague de provenance inconnue la variante *ama me amabo te*, où l'ordre des verbes est aussi inversé (« aime-moi (et) je t'aimerai »)⁴².

La bague de *Derrière les Murs* s'inscrit donc dans un ensemble d'une dizaine de bagues à message amoureux provenant pour l'essentiel des Germanies et de Bretagne. De telles bagues ont aussi été découvertes sur le Plateau suisse, mais jusqu'à présent aucune ne comportait un vocabulaire explicitement amoureux faisant appel à des termes tels que *amare* ou *amor*, alors même que ces mots sont assez fréquents au nord des Alpes sur différents objets du quotidien⁴³. Ce vocabulaire était en revanche bien attesté sur d'autres objets, notamment six fibules provenant de Genève, Baulmes (VD), Kempten (ZH), Augst (deux fois) et Bâle⁴⁴, ainsi que deux stylets, l'un du Landeron (NE), l'autre d'Augst⁴⁵. La nouvelle découverte d'Avenches vient ainsi combler une lacune dans notre documentation.

La fonction de la bague de *Derrière les Murs* est difficile à préciser, la formule *amo te, ama me* pouvant se référer à une relation conjugale ou, plus généralement, à n'importe quelle relation amoureuse. La première hypothèse doit être examinée, car selon la *communis opinio* les bagues d'Avenches aux légendes *dulcis* ou *dulcissime*⁴⁶ sont des bagues de fiançailles ou de mariage⁴⁷. Par analogie, il pourrait en aller de même avec la nouvelle bague d'Avenches, puisqu'elle appartient à un registre proche, comme le suggère la légende *ama me dulcis amo* sur la fibule d'Altötting (Bavière, D)⁴⁸. Toutefois, ce rapprochement paraît peu assuré. La devise *amo te ama me* suggère une relation amoureuse qui n'est pas encore concrétisée. On est loin du langage des bagues de fiançailles/mariage qui célèbrent l'assurance de sentiments partagés entre les époux ou futurs époux. Par ailleurs, la fonction des bagues *dulcis/ dulcissime* n'est pas établie avec certitude: des auteurs anciens comme E. Le Blant ou F. Henkel restreignaient les bagues de fiançailles ou de mariage aux seuls cas avérés, caractérisés par des inscriptions spécifiques (en particulier les noms des époux ou une légende de circonstance comme *concordia*)⁴⁹. En l'absence de nouveaux

éléments probants, il paraît préférable de maintenir la distinction entre les bagues de fiançailles/mariage et les bagues « galantes »⁵⁰. On admettra donc que la nouvelle bague d'Avenches fait partie des bagues offertes dans le cadre d'une relation amoureuse, effective ou souhaitée, sans qu'elle implique nécessairement des fiançailles ou un mariage. La nette opposition entre le rôle actif du locuteur et le rôle passif du destinataire suggère que le premier était un homme et le second une femme, conformément aux idées romaines sur la répartition des fonctions

39 *CIL XIII*, 10024, 40=Henkel 1913, n° 986. On notera d'autres particularités identiques: absence de barre transversale des A avec *vacat* en début de ligne, O de taille supérieure aux autres lettres, T affectant la forme d'un Y, E en fin de l. gravés à la manière d'une lettre supérieure. Seul un examen comparatif détaillé permettrait de déterminer si ces deux bagues peuvent être de la même main. En tout état de cause, elles ont probablement été produites dans le même atelier, comme le suggère également une bague récemment découverte à Wels (Haute-Autriche, A), de forme identique à celle de *Derrière les Murs* mais avec un texte différent (*ueni si amas*). Sur cette bague, Thüry 2016, p. 171, n° 1 (=AE, 2016, 1192). Malheureusement la bague de Rheinzabern demeure introuvable, comme a bien voulu me le confirmer Mme Melanie Herget, conservatrice à l'*Historisches Museum der Pfalz* (Spire). Je remercie par ailleurs M. Manuel Thomas, du *Terra Sigillata Museum* (Rheinzabern), pour les précieux renseignements qu'il m'a aimablement transmis.

40 *CIL XII*, 5693, 8b.

41 *RIB II.3*, 2422, 47 (Wroxeter, Shropshire, GB), Henkel 1913, n° 819=Pfahl 2012, n° 138 (Zugmantel, Hesse, D).

42 Le Blant 1898, n° 144.

43 Thüry 2004, p. 54-63. *Id.* 2009, p. 17-19. Wullschleger 2012, p. 409. Pour les fibules, voir la carte de Feugère 2010a, p. 162, fig. 4.

44 Genève (*CIL XII*, 5698, 18): *uror amore tuo*. Baulmes (inédit: artefacts.mom.fr, n° FIB-4430.3): *ama me*. Kempten (AE, 2015, 985): *rogo ut ame(s)*. Augst (Wullschleger 2012, p. 409): *specta si amas*. Augst (Thüry 1980, p. 97-98): *amo te sucure*. Bâle (Thüry 1980, p. 97): *[ama] me a[mo te]*. Voir aussi AE, 2008, 949, de Flumenthal (SO), avec la légende *uenio si das*.

45 AE, 1998, 976 (Le Landeron): *di te seruent amor amorum*. AE, 2017, 1055 (Augst): *amica dulcis lasciua Venus*.

46 Cf. infra, p. 29-32 et fig. 6-7.

47 Voir déjà Cart 1914, p. 42. Plus récemment, Guisan 1975, p. 13 et Riha 1990, p. 35, suivies par Frei-Stolba/Bielman 1996, p. 102 et Crasaz 2016, p. 43. Sur l'importance de l'*anulus pronubus*, récente mise au point de Fayer 2005, p. 66-73.

48 AE, 2011, 869. Voir aussi la bague *RIB II.3*, 2422, 19, de Castell Collen (Powys, GB) avec la légende *amor dulcis*.

49 Le Blant 1898, p. 65-74 et Henkel 1913, p. 322 et 337-339. Une bague trouvée vers 1974 près de Brandon dans le Suffolk porte un message particulièrement explicite: ουνήλθη, soit « épouse (moi) » (*RIB II.3*, 2422, 35).

50 Contra Frei-Stolba 1987, p. 144, n. 4.

amoureuses⁵¹. Il est généralement admis que ce schéma est valable pour la plupart des inscriptions sur *instrumentum*⁵².

Avec la nouvelle découverte de *Derrière les Murs*, le petit corpus des bagues inscrites d'Avenches se monte désormais à cinq, ce qui en fait le deuxième plus important de Suisse après celui d'Augst⁵³. Trois de ces bagues inscrites ont des inscriptions latines avec des messages amou-

51 Robert 1997, p. 50. Les mêmes principes valent pour les relations homosexuelles: Thüry 1994, p. 91 et Veyne 2005, p. 192. Mais la femme n'est pas toujours confinée à un rôle strictement passif: Thüry 2009, p. 20-21.

52 Martin-Kilcher 1998, p. 152. Feugère 2010a, p. 164.

53 Seule une infime minorité des bagues et intailles (6 sur 293, soit 2,04%) découvertes à Avenches étaient inscrites: Crausaz 2016, p. 53. À Augst, les chiffres sont à peu près comparables (12 sur 496, soit 2,4%).

54 AE, 1996, 1117-1119 (=Crausaz 2016, n° 99 et 101-102). Sur ces textes, Thüry 2009, p. 18-19.

55 Crausaz 2016, n° 252. L'inscription est inédite.

56 EpHelv, 2017-2018, 12 (=Crausaz 2016, n° 28). Les lettres accompagnent un portrait dont l'identification est malaisée: Crausaz 2016, p. 34.

57 Crausaz 2016, n° 96-97, 153, 243-294, et p. 81. Pour les inédits, voir également le tableau *supra*, fig. 3, p. 25.

58 AE, 1996, 1119 (=Crausaz 2016, n° 99). Sur les autres découvertes faites sur place, *ead.* 2016, p. 24 et 43.

59 AE, 1996, 1118 (=Crausaz 2016, n° 102). L'intaille (Crausaz 2016, n° 28) a été découverte au sud de l'amphithéâtre, au lieu-dit *En Saint-Étienne*.

60 Crausaz 2016, n° 252. L'inscription est inédite.

61 AE, 1996, 1117 (=Crausaz 2016, n° 101).

62 Riha 1990, n° 118 (*iae dulcis*), 119 (*do da*) et CIL XIII, 10024, 52b (*iae uita*).

63 CIL XIII, 10024, 86c (*Contigny*, près de Lausanne-Vidy); Frei-Stolba 1987, p. 144-145 (Lausanne-Vidy); CIL XIII, 10024, 91a (*Curtilles, VD*); AE, 1996, 1117-1119 et la bague inédite de *Derrière les Murs* (Avenches).

64 AE, 2006, 921 (Neftenbach, ZH); Riha 1990, n° 118 et 119 et CIL XIII, 10024, 52b (Augst).

65 Une concentration similaire de bagues à message amoureux s'observe à Wels (Haute-Autriche, A): Thüry 2016, p. 171-172, auquel on doit peut-être ajouter désormais AE, 2018, 1256. Voir aussi la fibule AE, 2013, 1184.

66 CIL XII, 5692, 16. CIL XIII, 10024, 31 (=Henkel 1913, n° 2112), 52b (=Henkel 1913, n° 2177), 67, 86c (=Henkel 1913, 898), 91a (=Henkel 1913, n° 71), 99 (=Henkel 1913, n° 396), 198 (=Henkel 1913, n° 92), 226, 248, 251 (=Henkel 1913, n° 948) et 277 (=Henkel 1913, n° 1695). S'y ajoute Henkel 1913, n° 811 (Augst). Voir aussi la bague à monnaie Henkel 1913, n° 398. Les bagues Henkel 1913, n° 893 et 2112 (CIL XIII, 10024, 26) n'ont pas été retenues, car elles proviennent respectivement de Riddes (VS) et de Charly (Haute-Savoie, F).

67 Lausanne-Vidy: Frei-Stolba 1987, p. 144-145. Avenches: AE, 1996, 1117-1119. Windisch: AE, 1925, 3. Neftenbach (ZH): AE, 2006, 921. Cham-Hagendorf (ZG): AE, 2004, 996-2014, 934. Winterthur: Nesselhauf/Lieb 1959, p. 156, n° 93. Augst: Riha 1990, n° 22, 118-119, 124-125, 127. Eschenz (TG): AE, 2014, 966. Inédits: Crausaz 2016, p. 50 (Avenches) et une bague-sceau que m'a aimablement signalée A. Duvauchelle (Saint-Aubin, FR).

Fig. 6

Deux des bagues inscrites d'Avenches, resp. en argent et en alliage cuivreux doré. Inv. 1907/04571 et 91/7944-11. Échelle env. 3:1.



reux ou affectueux (*dulcis – dulcissime – uiue uita(m)*) (fig. 6 et 7)⁵⁴. Un anneau de lecture difficile pourrait avoir des lettres grecques formant «une dédicace personnelle ou une incantation magique»⁵⁵. Reste une intaille avec deux lettres (*Tl*), sans doute le *praenomen* Tiberius abrégé⁵⁶. Le lieu-dit *Derrière les Murs* a déjà livré six bagues et cinq anneaux dont une partie seulement est publiée⁵⁷, mais c'est la première qui porte une inscription. Les autres bagues inscrites d'Avenches ont été découvertes dans des lieux assez éloignés les uns des autres. L'une provient, comme la bague de *Derrière les Murs*, d'un contexte funéraire, celui de la nécropole d'*En Chaplix*⁵⁸. Deux avaient été mises au jour dans l'agglomération, l'une aux *Planchettes* (le long d'une voie menant à la porte du Nord-Est)⁵⁹ et l'autre dans l'*insula* 15⁶⁰. Enfin, le lieu de découverte de la cinquième est inconnu⁶¹.

Les quatre bagues à légende latine d'Avenches présentent la particularité de toutes comprendre un message affectueux ou amoureux. Cette concentration doit être soulignée. À titre de comparaison, sur les douze bagues inscrites d'Augst, trois seulement ont un tel message⁶². De manière générale, ces bagues sont un peu plus fréquentes entre Vidy et Avenches (sept bagues)⁶³ que sur le reste du Plateau (quatre bagues entre Neftenbach (ZH) et Augst)⁶⁴. En l'état du dossier, il n'est pas possible de déterminer si ces chiffres résultent du hasard des découvertes ou reflètent une éventuelle particularité locale (p. ex. un engouement régional pour ce type de bague)⁶⁵. Quoi qu'il en soit, les bagues à message affectueux ou amoureux constituent l'une des principales catégories de bagues inscrites du Plateau, avec environ un tiers des attestations (11 sur 31). À ce propos, notons l'accroissement important du corpus: au début du XX^e s., on connaissait 13 bagues inscrites sur le Plateau suisse si l'on se fonde sur les listes combinées d'Henkel et du CIL⁶⁶. D'après mon recensement – qui ne prétend pas être exhaustif – ce sont au moins 18 bagues supplémentaires qui sont apparues depuis, dont trois inédites (y compris la nouvelle bague d'Avenches)⁶⁷. Signalons

enfin une douzaine de bagues paléochrétiennes ou du Haut Moyen Âge avec des monogrammes ou des chrismes⁶⁸. En d'autres termes, le nombre de bagues inscrites a doublé depuis un siècle et le corpus ne cesse de s'enrichir.

Il reste à aborder deux questions, celles du lieu de fabrication et de la datation de la bague de *Derrière les Murs*. En ce qui concerne la première, on peut noter que les bagues à devise amoureuse sont particulièrement nombreuses à Bonn, qui semble avoir été un de leurs principaux centres de production⁶⁹. C'est peut-être là, ou dans un autre atelier rhénan, que la bague d'Avenches a été réalisée. Toutefois, un emplacement plus proche est aussi envisageable. En l'état du dossier, il n'est pas possible de trancher⁷⁰.

La question de la datation est aussi délicate⁷¹. Malgré certaines incertitudes, on peut chercher à la préciser en resserrant autant que possible l'arc chronologique. D'un côté, les bagues inscrites ne semblent pas apparaître avant le II^e s. ap. J.-C.⁷²; de l'autre, il est peu probable que ce genre de production, surtout si elle provient d'un atelier rhénan, soit de beaucoup postérieure aux perturbations engendrées par la crise du III^e s., en particulier la mise en place de l'Empire des Gaules⁷³. On retiendra donc une datation comprise entre le début du II^e et le milieu du III^e s. ap. J.-C.

Enfin, relevons que la nouvelle bague d'Avenches permet de lever tout doute éventuel sur l'authenticité de la bague de Rheinzabern (Rhénanie-Palatinat, D) (*cf. fig. 5*). Celle-ci était admise depuis longtemps⁷⁴, bien qu'elle ait été découverte par un faussaire notoire, Johann Michael Kaufmann (1791-1861). Ce dernier s'était d'ailleurs inspiré de la bague pour réaliser quatre bracelets en argent ou en alliage cuivreux avec la légende *amo te ama me*⁷⁵.

Du sexe d'une bague : note à propos d'*AE*, 1996, 1118

Le Musée romain d'Avenches possède dans ses collections une bague inscrite d'apparence anodine, mais dont l'interprétation s'avère en réalité assez délicate (fig. 7)⁷⁶. Découverte en 1912 lors de fouilles dans un bâtiment situé aux *Planchettes*, cette bague a été signalée une première fois dans un rapport de fouilles de W. Cart paru en 1914, puis reprise en 1975 dans la synthèse de M. Guisan sur les bijoux d'Avenches⁷⁷, mais ce n'est qu'en 1996 qu'elle a fait l'objet d'une édition définitive dans le guide des inscriptions du Musée romain d'Avenches de R. Frei-Stolba et A. Bielman⁷⁸. La lecture de l'inscription réalisée au ciselet sur le chaton de la bague ne fait aucune difficulté :

DVLCIS
SIME

On reconnaît là *dulcissime*, soit la forme superlative de *dulcis*, un adjectif bien attesté dans le vocabulaire amoureux utilisé sur *l'Instrumentum domesticum*. Très logiquement, les auteurs du guide d'Avenches y voient un datif féminin singulier et proposent de lire *dulcissim(a)e*, ce qu'elles traduisent par «à ma très douce». Ce développement est parfaitement justifié du point de vue linguistique, la confusion entre *ae* et *e* étant courante. Elle s'observe d'ailleurs sur une bague conservée à Wiesbaden où la graphie *Martine* est utilisée pour rendre le datif *Martinae*⁷⁹. En outre, *dulcis* est souvent associé à une relation amoureuse comme le montrent les légendes *dulcis amor* sur

68 Genève: *CIMAH* II, 30, 36-38. Soleure: *CIMAH* III, 8. Olten: *CIMAH* III, 7. St-Gall: *CIMAH* IV, 2. Windisch: Trumm/Fellmann Brogli 2014, p. 21-36. Augst: *CIMAH* III, 2 compl.=Rhône 1990, n° 122. Kaiseraugst: *CIMAH* III, 9 et 10; Kob 2000, p. 119-125. Bâle: *CIMAH* III, 3.

69 Guiraud 1989, p. 211.

70 Sur la question de l'atelier, voir également *supra*, p. 28, n. 39.

71 *Cf. supra*, p. 24-25.

72 Crausaz 2016, p. 43.

73 Parmi les quelques bagues inscrites datables par leur contexte archéologique, on peut mentionner celle de Lausanne-Vidy, trouvée dans un ensemble du milieu du III^e s. ap. J.-C. (Frei-Stolba 1987, p. 145, n. 21).

74 Voir les commentaires du *CIL* et de Henkel 1913.

75 *CIL* XIII, 1064*, avec les commentaires du *CIL* et de Henkel 1913, n° 986. Sur Kaufmann, voir Hissnauer 2011; Thomas 1999, p. 301-312; *id.* 2006, p. 85-93; *id.* 2018, p. 134-139.

76 Inv. 1912/06152.

77 Cart 1914, p. 42. Guisan 1975, p. 13, n° 1.23.

78 Frei-Stolba/Bielman 1996, n° 30.2 (*AE*, 1996, 1118)=Crausaz 2016, n° 102.

79 *CIL* XIII, 10024, 262 (=Henkel 1913, n° 68).

Fig. 7

Bague inscrite des Planchettes. Inv. 1912/06152. Échelle 1:1 (dessin) et env. 3:1 (photo).



une bague de Castell Collen (Powys, GB)⁸⁰ et *dulcis amo te* sur une fibule inédite de Beauvois-en-Vermandois (Aisne, F)⁸¹. Un graffite versifié de Pompéi, au texte un peu plus développé, permet de supposer que la personne aimée est en principe une femme: *dulcis amor... bene amo*

⁸⁰ RIB II.3, 2422, 19.

⁸¹ Mentionnée par Feugère 2010b, p. 17.

⁸² CIL IV, 8137.

⁸³ AE, 2017, 1055.

⁸⁴ CIL XIII, 10025, 199.

⁸⁵ P. ex. CIL VI, 35081.

⁸⁶ Rome: CIL XV, 7050-7053. Cologne: AE, 1939, 170. Équevillon (Jura, F): CAG 39, Paris, 2001, p. 375.

⁸⁷ Les exemples demeurent rares sur le Plateau suisse. On ne peut guère mentionner qu'une bague de Cham-Hagendorf (ZG), avec la légende *Mer(curio)*: AE, 2004, 996=2014, 934. Le développement est assuré par analogie avec les bagues à la légende *Deo Mer(curio)* comme RIB II.3, 2422, 20 et AE, 1996, 947. Sur les bagues aux divinités, voir Pfahl 2006, p. 161-179.

⁸⁸ P. ex. CIL III, 6019, 11 (=Henkel 1913, n° 2143); en Bretagne, RIB II.3, 2422, 10, 14, 70.

⁸⁹ CIL XIII, 10024, 219 (=Henkel 1913, n° 7). Voir également Riha 1990, n° 22 et RIB II.3, 2422, 27. À noter que l'on peut parfois hésiter entre un génitif et un datif, comme dans le cas d'une bague de Cologne avec la légende *Eusebiae*: CIL XIII, 10024, 197 (=Henkel 1913, n° 1844).

⁹⁰ CIL XIII, 10024, 262 (=Henkel 1913, n° 68), 182 (=Henkel 1913, n° 2235). Voir aussi le cas particulier de CIL XIII, 10024, 193 (=Henkel 1913, n° 72), une bague offerte par une fille à son père.

⁹¹ Voir les *indices* d'Henkel 1913, p. 368-369 où les 25 bagues recensées avec un adjectif sont toutes au nominatif-vocatif: *digna* (Henkel 1913, n° 834-836), *dulcis* (Henkel 1913, n° 785, 823, 837-840, 2216), *felix* (Henkel 1913, n° 841-844), *fidelis* (Henkel 1913, n° 845), *pia* (Henkel 1913, n° 784, 824-826, 1639), *suaui* (Henkel 1913, n° 847-850, 952).

⁹² Castell Collen (Powys, GB): RIB II.3, 2422, 19. Nimègue: CIL XIII, 10024, 61d (=Henkel 1913, n° 2216). Bonn: CIL XIII, 10024, 39g (=Henkel 1913, n° 837-839 + 840). Mayence: CIL XIII, 10024, 61c. Pfünz (Bavière, D): Henkel 1913, n° 785. Lyon: CIL XIII, 10024, 61b. Nériss-les-Bains (Allier, F): CIL XIII, 10024, 61a.

⁹³ Nida-Heddernheim (Hesse, D): CIL XIII, 10024, 49 (=Henkel 1913, n° 823). Augst: Riha 1990, n° 118. La même légende se retrouve en Italie (CIL V, 8125, 2) et en Afrique (CIL VIII, 22658, 26).

⁹⁴ L'index de Henkel 1913, p. 368-369, n'en recense aucun et je n'en ai pas trouvé ailleurs.

⁹⁵ En théorie, la forme adverbiale du superlatif est aussi envisageable, mais cet usage n'est pas attesté sur les bagues.

⁹⁶ CIL XIII, 10024, 277 (=Henkel 1913, n° 1696).

⁹⁷ Cart 1914, p. 42 ne proposait pas de traduction, mais notait que le destinataire était un homme: «*Une bague de fiancé*».

⁹⁸ Selon l'index de Henkel 1913, p. 368-369, il s'agit de *digna* (Henkel 1913, n° 834-836) et de *pia* (Henkel 1913, n° 784, 824-826, 1639).

⁹⁹ *Filius dulcissimus*: CIL XIII, 5244, 5391, 5697, 6136, 7062 (*filius infans*), 11862, 11917a (chrétien). *Infans dulcissimus*: CIL XIII, 7122, 7239. *Comix dulcissimus*: CIL XIII, 6143.

*dulcissima mea*⁸². S'y ajoutent d'autres emplois de *dulcis* associé à des termes féminins: *amica dulcis* se rencontre sur un stylet d'Augst⁸³ et un verre de Reims, entre autres⁸⁴, et l'expression *anima dulcis* est bien attestée dans les épithèses de femmes⁸⁵ ainsi que dans *l'Instrumentum domesticum*⁸⁶.

Néanmoins, si la lecture *dulcissim(a)e* paraît de prime abord s'imposer comme une évidence, elle ne va pas sans poser problème, car elle ne correspond pas à ce que l'on peut savoir de l'emploi du datif dans les bagues inscrites. En effet, si ce cas est usuel pour les bagues portant des noms de divinités⁸⁷, il est peu employé autrement. Lorsque l'on a à faire à des noms propres, ceux-ci sont généralement au nominatif-vocatif⁸⁸ ou au génitif⁸⁹, le datif ne se rencontrant guère que dans le cas particulier des bagues de mariage⁹⁰. Pour les adjectifs, c'est le nominatif-vocatif qui est très largement – voire exclusivement – utilisé⁹¹. Ainsi l'adjectif *dulcis* se retrouve assez couramment sur les bagues inscrites de Bretagne, Germanie inférieure, Germanie supérieure, Rhétie, Lyonnaise et Aquitaine, toujours au nominatif-vocatif⁹². Peut-être le second cas est-il préférable, dans la mesure où l'usage du vocatif est confirmé par deux bagues de *Nida-Heddernheim* et d'Augst portant la salutation *aue dulcis*⁹³. Il faut en outre souligner le caractère exceptionnel de l'emploi du superlatif *dulcissimus*, un degré qui n'était pas attesté jusqu'à présent sur les bagues⁹⁴. En d'autres termes, développer *dulcissime* en *dulcissim(a)e* et faire de ce superlatif un datif ou un génitif implique de créer une exception à la règle qui veut que les adjectifs soient normalement au nominatif-vocatif. Bien sûr, une confusion du graveur, qui aurait écrit *dulcissime* pour *dulcissima*, n'est pas exclue. Néanmoins, il semble légitime d'envisager que *dulcissime* soit la forme correcte et qu'il s'agisse donc d'un vocatif masculin singulier⁹⁵. Une bague découverte tout à côté d'Avenches, à Saint-Aubin (FR), fournit d'ailleurs un parallèle intéressant, même s'il concerne un nom propre et non un adjectif. L'inscription est une adresse à un certain Titus dont le nom, au vocatif masculin singulier, est écrit en toutes lettres: *Tite*⁹⁶. Par analogie, *dulcissime* serait ici une interpellation à un homme, une solution déjà envisagée par W. Cart⁹⁷. On devrait alors comprendre «ô mon très doux».

En soi, l'usage de *dulcissimus* pour un homme a de quoi surprendre. En effet, les rares adjectifs de la première classe attestés sur des bagues inscrites sont tous des féminins⁹⁸. D'un autre côté, les épithèses de Germanie supérieure montrent que *dulcissimus* peut être employé tant pour les hommes que pour les femmes, avec néanmoins des différences selon le sexe. Ainsi, au masculin, *dulcissimus* qualifie presque exclusivement des jeunes ou très jeunes garçons⁹⁹, alors que *dulcissima* s'applique avant tout aux épouses,

plus rarement aux filles et exceptionnellement aux mères¹⁰⁰. De même, *dulcis* n'est pas exclusivement associé à des mots féminins. Ainsi, des hommes peuvent aussi être appelés *dulcis*¹⁰¹ et, notamment à Rome à l'époque tardive, il n'est pas rare de voir des hommes et, surtout, des garçons qualifiés d'*anima dulcis*¹⁰², comme des femmes. Rappelons enfin que le diamètre de la bague (15 mm) est adapté à un jeune garçon¹⁰³.

Si ce faisceau d'indices ne constitue pas en soi une preuve irréfutable, il suffit néanmoins à mettre en garde contre le réflexe qui consiste à attribuer de manière automatique un adjetif à un genre déterminé. On doit bien plutôt admettre que des exceptions sont possibles. C'est peut-être le cas de la bague des *Planchettes*. Il est indéniable que celle-ci se singularise par l'usage d'un superlatif normalement réservé au champ sémantique du vocabulaire funéraire; il est possible, en outre, qu'elle n'ait pas appartenu à une femme, mais à un jeune garçon.

100 *Coniux dulcissima*: *CIL XIII*, 7006, 7028, 7032, 7256, 7257, 7298, 11918 (chrétien); Nesselhauf/Lieb 1959, n° 107. *Vxor dulcissima*: *CIL XIII*, 6311. *Filia dulcissima*: *CIL XIII*, 5129 (Avenches), 6534, 7113-7114; *AE*, 2009, 961. *Mater dulcissima*: *CIL XIII*, 6427, 7102.

101 P. ex. *CIL VI*, 11464: *dulcis amicus*.

102 *CIL V*, 7205. *CIL VI*, 10083. *ICUR*, 2931, 16210, 26871.

103 Cf. *supra*, p. 25. Établir un lien entre le diamètre d'une bague et le sexe de son porteur requiert une certaine prudence méthodologique (voir à ce sujet les remarques critiques de Trumm/Fellmann Brogli 2014, p. 24). Il faut aussi tenir compte des usages qui varient avec le temps. Ainsi les Romains portaient volontiers les bagues sur la partie supérieure du doigt (phalanges distale et intermédiaire): Frei-Stolba 1987, p. 144, n. 2. À l'inverse, les chrétiens se montreront beaucoup plus restrictifs: Clément d'Alexandrie (*Pédagogue* III, 59, 1) estime que les hommes ne doivent mettre de bague qu'au petit doigt, et qu'il convient de bien la descendre «jusqu'à la naissance de ce doigt» (sur ce texte, Kob 2000, p. 120-121).

Bibliographie

Revues, séries et sigles

- AE**
L'Année épigraphique, Paris.
- BPA**
Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.
- BRGK**
Berichte der Römisch-Germanischen Kommission, Mainz am Rhein.
- BVBI**
Bayerische Vorgeschichtsblätter, München.
- CAG**
Carte archéologique de la Gaule, Paris.
- CAR**
Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.
- CIL**
Corpus inscriptionum latinarum, Berlin.
- CIMAH**
Corpus inscriptionum medii aevi Helvetiae, Fribourg.
- Doc. MRA**
Documents du Musée romain d'Avenches, Avenches.
- EpHelv**
Epigraphica Helvetica, Basel.
- FiA**
Forschungen in Augst, Augst.
- ICUR**
Inscriptiones christianaes urbis Romae septimo saeculo antiquiores, Rome.
- JbAK**
Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst, Liestal.
- JberGPV**
Jahresberichte der Gesellschaft Pro Vindonissa, Brugg.
- MRA**
Musée romain d'Avenches.
- RIB**
The Roman Inscriptions of Britain, Oxford, puis Gloucester.
- SMRA**
Site et Musée romains d'Avenches.
- Fayer 2005**
C. Fayer, *La familia romana II. Aspetti giuridici ed antiquari. Sponsalia, matrimonio, dote* (*Problemi e ricerche di storia antica* 21), Roma, 2005.
- Feugère 2010a**
M. Feugère, *Comendo tibi amicitiam*. Nouvelles fibules romaines à inscription ponctuée, in: Ch. Ebnöther, R. Schatzmann (Hrsg.), *Oleum non perdidit. Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag* (*Antiqua* 47), Bern, 2010, p. 315-321.
- Feugère 2010b**
M. Feugère, Coups de foudre gallo-romains?, *Instrumentum* 32, 2010, p. 16-18.
- Fontaine 2012**
P. Fontaine, Quelques inscriptions latines sur *instrumentum* au Musée archéologique de Namur, *Annales de la Société archéologique de Namur* 86, 2012, p. 11-36.
- Francey/Lhemon 2020**
L. Francey, M. Lhemon, Chronique des fouilles archéologiques 2020. 2020.01 – *Derrière les Murs*, BPA 61, 2020, p. 140-149.
- Frei-Stolba 1987**
R. Frei-Stolba, Une bague en lignite, in: D. Paunier et al. (éd.), *Le vicus gallo-romain de Lausanne-Vidy. Rapport préliminaire de la campagne de fouilles 1984* (CAR 40; *Lousonna* 6), Lausanne, 1987, p. 144-145.
- Frei-Stolba/Bielman 1996**
R. Frei-Stolba, A. Bielman, *Musée Romain d'Avenches – Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire* (Doc. MRA 1), Lausanne, 1996.
- Fuchs et al. (dir.) 2012**
M. Fuchs, R. Sylvestre, Ch. Schmidt Heidenreich (dir.), *Inscriptions mineures. Nouveautés et réflexions*. Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne, 2012.
- Furger 1990**
A. Furger, Exkurs 3 : Ringgrössen, in: Riha 1990, p. 49-51.
- Guiraud 1989**
H. Guiraud, Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule, *Gallia* 46, 1989, p. 173-211.
- Guisan 1975**
M. Guisan, Bijoux romains d'Avenches, BPA 23, 1975, p. 5-39.
- Henkel 1913**
F. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin, 1913.
- Hissnauer 2011**
D. Hissnauer, *Gefälschte Altertümer. Das Wirken von Johann Michael Kaufmann in Rheinzabern im 19. Jahrhundert. Katalog zur Sonderausstellung im Terra Sigillata-Museum Rheinzabern* (11. November 2011 – 16. April 2012), Rheinzabern, 2011.
- Kob 2000**
K. Kob, Christen in Augusta Raurica. Ein weiterer Nachweis aus Kaiseraugst und eine Bestandaufnahme, JbAK 21, 2000, p. 119-125.
- Le Blant 1898**
E. Le Blant, 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, *Mémoires de l'Institut national de France* 36, 1898, p. 1-210.
- Martin-Kilcher 1998**
S. Martin-Kilcher, AB AQUIS VENIO. Zu römischen Fibeln mit punziertem Inschrift, in: R. Ebersbach, A. Furger (Hrsg.), *Mille fiori. Festschrift für Ludwig Berger zu seinem 65. Geburtstag* (FiA 25), Augst, 1998, p. 147-154.

Monographies et articles

- Bornecke 1933**
H. Bornecke, *Précis de prosodie et métrique grecque et latine*, Paris, 1933² (1900).
- Cagnat 1914**
R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 1914⁴ (1886).
- Cart 1914**
W. Cart, Fouilles et réfactions du Pro Aventico en 1912-1913, BPA 12, 1914, p. 34-42.
- Crausaz 2016**
A. Crausaz, Les bagues, anneaux et intailles d'Avenches, BPA 57, 2016, p. 7-82.

- Marx 1911
F. Marx, Stahl (Kr. Bitburg). Zwei Fibeln mit Inschrift, *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt* 4, 1911, p. 22-23.
- Matijević 2011
K. Matijević, Die Inschriften von Tholey, Landkreis St. Wendel, Gallia Belgica, *Zeitschrift für die Geschichte der Saargegend* 59, 2011, p. 9-58.
- Matthys 2006
A. Matthys, Les structures de l'archéologie en Wallonie, *Dossiers d'archéologie* 315, juillet-août 2006, p. 140-141.
- Mazur 2010
A. Mazur, Les fibules romaines d'Avenches II, *BPA* 52, 2010, p. 27-108.
- Nesselhauf/Lieb, 1959
H. Nesselhauf, H. Lieb, Dritter Nachtrag zu CIL XIII. Inschriften aus den germanischen Provinzen und dem Treverergebiet, *BRGK* 40, 1959, p. 120-229.
- Pfahl 2006
S. Pfahl, Zeugnisse des wahren Glaubens? Mittel- und spätkaiserzeitliche Metallfingerringe des Limesgebietes mit griechischen und lateinischen Sakralinschriften, in: G. Seitz (Hrsg.), *Im Dienste Roms. Festschrift für Hans Ulrich Nuber*, Remshalden, 2006, p.161-179.
- Pfahl 2012
S. Pfahl, *Instrumenta Latina et Graeca inscripta des Limesgebietes von 200 v. Chr. bis 600 n. Chr.*, Weinstadt, 2012.
- Riha 1990
E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst* (FiA 10) Augst 1990.
- Robert 1997
J.-N. Robert, *Eros romain. Sexe et morale dans l'ancienne Rome*, Paris, 1997.
- Thomas 1999
M. Thomas, Der Rheinzaberner Maurermeister J. M. Kaufmann und seine gefälschten Altertümer, *Thetis* 5/6, 1999, p. 301-312.
- Thomas 2006
M. Thomas, Der Fall Johann Michael Kaufmann. Ein Beispiel antiker Fälschungen und deren Herkunft, in: R. Stupperich, M. Kunze (Hrsg.), *Zwischen Original und Fälschung. Zur Ambivalenz der Nachahmung in der Antikenrezeption*, Stendal, 2006, p. 85-93.
- Thomas 2018
M. Thomas, Johann Michael Kaufmann aus Rheinzabern: Maurer, Altertumsforscher, Antikenhändler, in: J. Mühlenbrock, T. Esch (Hrsg.), *Irrtümer & Fälschungen der Archäologie. Begleitband zur Sonderausstellung, 23. März – 9. September LWL-Museum für Archäologie, Westfälisches Landesmuseum, Herne / 24. November 2018 – 26. Mai 2019, Römer- und Pelizaeus-Museum Hildesheim, Mainz*, 2018, p. 134-139.
- Thüry 1980
G. Thüry, *Amo te sucure. Bemerkungen zu einer Augster Fibelinschrift*, *JbAK* 1, 1980, p. 97-98.
- Thüry 1994
G. Thüry, Mehrdeutige erotische Kleininschriften, *BVBI* 59, 1994, p. 85-95.
- Thüry 2004
G. Thüry, Römer sucht Römerin. Liebeswerbung in römischen Kleininschriften, *Pegasus-Onlinezeitschrift* 4, 2004, p. 54-67.
- Thüry 2008
G. Thüry, Die erotischen Inschriften des *instrumentum inscriptum*. Ein Überblick, in: M. Hainzmann, R. Wedenig (Hrsg.), *Instrumenta inscripta latina II. Akten des 2. internationalen Kolloquiums Klagenfurt 2005*, Klagenfurt, 2008, p. 295-304.
- Thüry 2009
G. Thüry, *Amor au nord des Alpes. Sexualité et érotisme dans l'Antiquité romaine* (Doc. MRA 18), Avenches, 2009.
- Thüry 2016
G. Thüry, Ringfunde mit Liebesinschriften aus dem römischen Wels, *BVBI* 81, 2016, p. 171-173.
- Trumm/Fellmann Brogli 2014
J. Trumm, R. Fellmann Brogli, Ein frühchristlicher Fingerring aus Windisch. Mit Bemerkung zur *topographie paléochrétienne* von Vindonissa, *JberGPV*, 2014, p. 21-36.
- Veyne 2005
P. Veyne, *Sexe et pouvoir à Rome*, Paris 2005.
- Wiblé 2012
F. Wiblé, Les graffitis sur récipients en terre cuite en relation avec le culte de Mithra de Forum Claudii Vallensium (Martigny, VS), in: Fuchs et al. (dir.) 2012, p. 45-59.
- Wullsleger 2012
M. Wullsleger, *Venio si das*. Eine Fibel mit Inschrift von Flumenthal (Kanton Solothurn/CH), in: Fuchs et al. (dir.) 2012, p. 407-413.
- Cf. aussi la base de données en ligne <<http://artefacts.mom.fr>>

Crédit des illustrations

Fig. 1
Plan SMRA.

Fig. 2, 7
Photos Andreas Schneider, SMRA; dessins Cécile Matthey, SMRA.

Fig. 3
Tableau Anika Duvauchelle, SMRA.

Fig. 4, 6
Photos Andreas Schneider, SMRA.

Fig. 5
D'après F. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin, 1913, pl. XXXVIII, n° 986.